ILS ONT RETROUVÉ UN EMPLOI AVEC LE DÉPARTEMENT.

FORCÉMENT ÇA DONNE LE SOURIRE.

DEUX-SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

Avec le Contrat Départemental d'Insertion en Entreprise (CDIE), le Département des Deux-Sèvres vous accompagne vers votre futur emploi. Ce contrat aidé permet aux entreprises de vous recruter grâce à la prise en charge de 47 % de votre salaire* pendant 6 mois, par le Département.

Concrètement, le CDIE vous permet d'accéder à un emploi pour :

- Une durée de 6 mois minimum,
- 30 heures hebdomadaires minimum,
- payées au SMIC, minimum.

Votre référent emploi vous accompagne dans vos démarches (formation, rédaction de votre CV, recherche d'emploi...) jusqu'à votre prise de fonction dans l'entreprise.

Pour en bénéficier, contactez votre référent unique ou les services du Département proches de chez vous :

Bureau insertion Parthenay : 05.49.64.88.64

Bureau insertion Thouars : 05.49.68.07.33

Bureau insertion Bressuire : 05.49.65.52.73

Bureau insertion Melle : 05.49.27.80.10

Bureau insertion Saint-Maixent : 05.49.76.40.99

Bureau insertion Niort : 05 17 18 80 16

Parlez du CDIE lors de vos contacts avec les entreprises !

* à hauteur du SMIC brut

www.cdie79.fr

Service Communication Dép.79